



N° de résolution
ou annotation

114-2020

- MRC Avignon	2 398.41	#900
- Let Municipalité St-Alphonse	1 810.00	#901
- Municipalité Ristigouche-Sud-Est	988.00	#902
- Municipalité de Matapédia	250.00	#903
- Municipalité de St-Alexis	374.50	#904
- Réseau Collectif G.I.M.	1 038.06	#905

Je certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour payer ses comptes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour ayant été épuisé, la présidente déclare l'assemblée close.

La levée de l'assemblée est proposée par Jean-Paul Landry à 18h45.

Maire

Directrice générale &
secrétaire-trésorière

Je, Doris Deschênes, maire, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Doris Deschênes, maire